

9 février 2010

Taux des obligations canadiennes

	Déc. 2009	8 fév. 2010	
Canada 5 ans	2,77	2,43	↘
Canada 10 ans	3,61	3,36	↘
Prov. Ontario 5 ans	3,04	2,84	↘
Prov. Ontario 10 ans	4,26	3,96	↘
Prov. Québec 5 ans	3,09	2,75	↘
Prov. Québec 10 ans	4,39	4,09	↘

Source : Bloomberg

Rendements des indices boursiers

% variation	2010 en devise locale	2010 en \$ CA	
S&P/TSX Composite	-4,7	-4,7	↘
S&P 500	-4,5	-2,3	↘
Russell 2000	-5,4	-3,4	↘
MSCI EAFE	-6,1	-5,7	↘
MSCI EAFE faible cap.	-2,3	-1,6	↘
MSCI marchés émergents	-7,4	-6,9	↘

Source : Bloomberg

Leçons pour une bonne gouvernance de portefeuille

Dernièrement, Michael Sabia, le PDG de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), a beaucoup mis l'accent sur les communications publiques. Il tient en effet à ce que le public soit informé de la direction qu'entend prendre la CDPQ. Les idées qu'il a énoncées comprennent quelques leçons utiles pour les investisseurs particuliers.

Tout d'abord, la CDPQ souhaite améliorer ses relations avec les clients (elle en compte vingt-cinq). Il est vrai qu'au cours des dernières années, elle leur a parfois réservé de bien mauvaises surprises : des pertes extraordinaires sur des placements tels que Quebecor Media et le portefeuille de papier commercial adossé à des actifs, par exemple. Il est très intéressant de noter que les fonds indiciels constituent le seul type de placement que la CDPQ ait identifié comme antidote à ces mauvaises surprises, et pour cause. Avec ces fonds, les mauvaises surprises deviennent quasi impossibles : les investisseurs obtiennent un rendement très similaire à celui du marché dans son ensemble. Pas supérieur mais, surtout, pas inférieur.

Le deuxième élément, c'est que la course aux rendements à court terme est terminée pour la CDPQ. Le fait d'avoir trop cherché à surpasser les indices de référence et les rendements d'institutions comparables a constitué un incitatif en faveur d'un portefeuille plus risqué et plus complexe, ce qui a nui au rendement à long terme.

Enfin, troisième élément, la CDPQ souhaite à l'avenir « investir dans des choses qu'elle comprend ». Cela peut faire sourciller, car il semble évident que personne ne veut investir dans des choses qu'il ne comprend pas. Si, toutefois, cette affirmation signifie que la CDPQ désire s'en tenir à des véhicules de placement simples et limiter rigoureusement sa participation à des structures complexes, alors c'est probablement une sage décision.

Somme toute, je tire plusieurs leçons intéressantes pour les investisseurs particuliers du récent exercice de communication de la CDPQ. Premièrement, les fonds indiciels constituent l'un des meilleurs outils (sinon le meilleur) pour bâtir un portefeuille sans mauvaises surprises. Pourvu que les indices sous-jacents soient assez largement diversifiés, les rendements du portefeuille et du marché seront semblables. Deuxièmement, je suis persuadé que d'accorder une trop grande importance aux rendements à court terme mène inévitablement à des résultats de placement à long terme décevants. Une telle attitude incite les investisseurs à choisir des placements complexes et plus risqués que nécessaire. Pis encore, elle les empêche de prendre des mesures favorisant le succès à long terme. Troisièmement, la simplicité est l'amie des investisseurs, car les placements complexes cachent souvent des risques imprévus et des coûts élevés.

Raymond Kerzérho, Directeur de la recherche